

Action de prévention « Champ' Libre, un espace pour toi »

« Réduire les conduites addictives et les comportements à risque chez les jeunes de l'enseignement et de la formation agricole en facilitant le recours aux Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) au sein de ces établissements »

Prévenir les addictions en milieu rural : un enjeu de santé publique pour la MSA

La MSA est régie par le Code de la sécurité sociale, qui définit ses missions de prévention, de santé publique et de sécurité sociale. Bien que ce code ne spécifie pas directement les addictions, il encadre les actions de prévention en général. En tant qu'organisme de protection sociale dédié au monde agricole, la MSA accompagne tout au long de leur vie les personnes travaillant dans le secteur agricole et leurs ayants droits :

- ✓ Responsabilité en santé publique.
- ✓ Soutien à la prévention collective et individuelle.
- ✓ Amélioration de la santé et de la sécurité au travail en agriculture, gestion des risques professionnels.
- ✓ Missions de prévention dans les lycées agricoles...

Consciente des difficultés d'accès aux dispositifs de droit commun comme les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) dans les territoires ruraux en raison de la distance géographique, d'un déficit de notoriété par les jeunes et les professionnels, de représentations parfois stigmatisantes autour du recours à l'aide, la MSA souhaite agir en levant les freins à l'accès à cet accompagnement en facilitant le recours aux CJC au sein des établissements de l'enseignement agricole : lycées agricoles, Maisons Familiales Rurales (MFR), Centres de Formation d'Apprentis (CFA) à dominante agricole.

La MSA inscrit ses actions de prévention et d'accompagnement dans une logique d'aller-vers en se rapprochant au plus près des publics, sur leurs lieux de vie, d'étude ou de travail. La MSA agit également sur le « ramener-vers » puisqu'elle accompagne les établissements dans la mise en place de CJC au plus près des jeunes, créant ainsi des passerelles concrètes entre les lieux de vie et les structures d'aide. Cette double dynamique d'aller-vers et de ramener-vers permet de renforcer l'accessibilité des dispositifs de prévention et d'accompagnement, tout en s'adaptant aux réalités des jeunes et des établissements.

L'action « Champ'Libre, un espace pour toi »

Cette action est née de l'expérimentation conduite par la CCMSA (caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole) et par 3 caisses locales de MSA volontaires (Lorraine, Midi-Pyrénées Sud et Picardie) dans 3 départements : Les Vosges, les Hautes-Pyrénées et l'Oise, menée avec l'expertise de la Fédération Addiction et l'appui opérationnel de 3 de ses membres, centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie dans ces départements, porteurs des Consultations Jeunes Consommateurs.

Présentation

« Champ' Libre, un espace pour toi » est initiée et financée par la MSA, qui en assure la maîtrise d'ouvrage.

L'action se déroule au sein de l'établissement **dans la durée en plusieurs étapes, dans un format uniformisé** : une réunion de sensibilisation à la thématique avec les professionnels de l'équipe éducative, une séquence collective d'information destinée à tous les jeunes de l'établissement, 3 ateliers de prévention au sein d'une même classe et 3 permanences individuelles de CJC menées dans l'établissement.

Seule une structure porteuse des Consultations Jeunes Consommateurs pour le territoire sera retenue pour la mise en œuvre de l'action réalisée sous l'égide de la caisse locale de MSA.

Objectifs du projet

Réduire les conduites addictives et les comportements à risque chez les jeunes de l'enseignement et de la formation agricole en facilitant le recours aux consultations jeunes consommateurs délocalisées au sein des établissements.

- Améliorer la connaissance des jeunes sur les conduites à risque et les méfaits liées aux addictions (déconstruire les idées reçues, dénormaliser la consommation).
- Améliorer la connaissance des jeunes et de l'équipe éducative de l'établissement sur l'existence des structures locales d'aide et d'accompagnement, dont les CJC (et rappeler celles proposées dans l'établissement).
- Augmenter le recours aux CJC pour les jeunes aux usages problématiques, au sein de l'établissement d'enseignement ou en dehors.

Modalités proposées

- Action menée dans les établissements de l'enseignement et de la formation agricole volontaires (lycée agricole, CFA agricole, Maison Familiale Rurale).
- Financement assurée par la MSA (cout d'intervention, d'animation, de déplacement), **avec la prise en charge financière par la structure porteuse de CJC des permanences de CJC assurées dans l'établissement**.
- Deux temps de pilotage : lancement et clôture du projet.
- 4 séquences d'interventions prévues dans l'établissement sur une période entre 2 et 9 mois.
- Interventions assurées par des professionnels des CJC.
- Publics visés : élèves et équipe éducative via divers formats (ateliers, animations, permanences...).

Calendrier indicatif

- Phase de mobilisation et échanges : [mois – ex : septembre à octobre]
- Co-construction du projet avec l'établissement et la structure porteuse de CJC : [ex : octobre-novembre]
- Mise en œuvre des actions dans l'établissement : [ex : janvier à avril]
- Restitution et bilan : [ex : mai-juin]

Le rôle de la structure porteuse de CJC

Acteur clé en matière d'addictologie, de prévention et d'accompagnement autour des usages de substances psychoactives et des conduites addictives, la structure co-organise avec la MSA, met en œuvre l'action et évalue l'action : elle réalise le diagnostic des besoins avec l'établissement et intervient à plusieurs niveaux au sein de l'établissement à travers quatre types de séquences distinctes :

- ⇒ 1 atelier collectif avec l'équipe éducative.
- ⇒ 1 atelier collectif pour tous les élèves.
- ⇒ 3 ateliers collectifs avec le même groupe restreint.
- ⇒ 3 permanences CJC dans l'établissement.

Afin d'assurer une évaluation homogène du dispositif à l'échelle nationale, un ensemble d'éléments est obligatoire pour toutes les structures porteuses de CJC qui s'impliqueront dans le projet. Ces éléments constituent un socle commun d'interventions, défini par la MSA, et qui doit être respecté par chaque structure, quel que soit le territoire :

- ⇒ Les objectifs du dispositif et des interventions.
- ⇒ La structuration des interventions.
- ⇒ Les contenus minimaux des ateliers.
- ⇒ Le dispositif d'évaluation.
- ⇒ Le bilan final de l'action mise en place.
- ⇒ La prise en charge financière par la structure porteuse de CJC de la séquence 4, les trois permanences CJC assurées par la structure dans l'établissement).

Tout en respectant ce cadre commun, les structures porteuses de CJC conservent une liberté dans le choix des méthodes pédagogiques, des outils d'animation et des modalités pratiques d'intervention. Cette souplesse permet aux structures une adaptation fine aux réalités de chaque établissement, aux profils des élèves et aux pratiques professionnelles des intervenants. **La fiche projet présentant le détail de l'action dans chacun des établissements sera systématiquement fournie par la structure CJC à la caisse de MSA en amont de la réalisation.**

Liste des contacts en MSA pour la mise en œuvre de l'action « Champ'Libre, un espace pour toi ».

MSA	DEPARTEMENTS	MAIL DE CONTACT
AIN RHONE	01 69	garcia.christel@ain-rhone.msa.fr ;
ALPES DU NORD	38 73 74	janin.florence@alpesdunord.msa.fr ;
ALPES VAUCLUSE	04 05 84	surroca.catherine@alpesvaucluse.msa.fr ;
ALSACE	67 68	hamm.sylvia@alsace.msa.fr ;
ARDECHE DROME LOIRE	07 26 42	chaix.celine@ardechedromeloire.msa.fr ;
ARMORIQUE	22 29	abaziou.marie@armorique.msa.fr ;
AUVERGNE	03 15 43 63	brette.chantal@auvergne.msa.fr ;
BEAUCE CŒUR DE LOIRE	28 45	janneau.lise@bcl.msa.fr ;
BERRY TOURRAINE	36 37 41	turgis.catherine@berry-touraine.msa.fr
BOURGOGNE	21 58 71 89	chopard.sandrine@bourgogne.msa.fr ;
CHARENTES	16 17	cambuzat.gwenaelle@msa33.msa.fr ;
CORSE	20	bertrand-finance.carole@msa20.msa.fr ;
COTES NORMANDES	14 50	hubert.sylvie@cotesnormandes.msa.fr ;
DORDOGNE LOT ET GARONNE	24 47	castetsleroux.laurence@dlg.msa.fr ;
FRANCHE COMTE	25 39 70 90	remonnay.rafael@franchecomte.msa.fr ;
GIRONDE	33	cambuzat.gwenaelle@msa33.msa.fr ;
GRAND SUD	11 66	boutaleb.omar@grandsud.msa.fr ;
HAUTE NORMANDIE	27 76	lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr
IDF		accault.virginie@msa75.msa.fr ;
LANGUEDOC	30 34 48	richard.catherine@languedoc.msa.fr ;
LIMOUSIN	19 23 87	trouillas.nadine@limousin.msa.fr ;
LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44 85	monnier.thierry@msa44-85.msa.fr ;
LORRAINE	54 57 88	auregan.gladys@lorraine.msa.fr
MAINE ET LOIRE	49	mellier.pamela@msa49.msa.fr ;
MARNE ARDENNE MEUSE	08 51 55	dellinger-jolly.celine@mam.msa.fr
MAYENNE ORNE SARTHE	53 61 72	gabaix.isabelle@mayenne-orne-sarthe.msa.fr ;
MIDI PYRENEES NORD	12 46 81 82	laval.jean-christophe@mpn.msa.fr ;
MIDI PYRENEES SUD	09 31 32 65	panassie.lisa@mps.msa.fr
NORD PAS DE CALAIS	59 62	delval.celine@msa59-62.msa.fr ;
PICARDIE	02 60 80	cayer.soizic@picardie.msa.fr ;
POITOU	86 79	salzenstein.elsa@poitou.msa.fr
PORTES DE BRETAGNE	35 36	jan.eric@portesdebretagne.msa.fr ;
PROVENCE AZUR	06 13 83	pinna.audrey@provence-azur.msa.fr ;
SUD AQUITAINE	40 64	boniface.philippe@sudaquitaine.msa.fr ;
SUD CHAMPAGNE	10 52	hue.stephane@msa10-52.msa.fr ;